

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
N°23-2023

## **Agroalimentaire – Nestlé**

### **171 emplois en jeu : la CFDT Agri-Agro dénonce le PSE annoncé par Nestlé**

Ce mercredi 20 septembre était une journée importante pour l'intersyndicale du site Nestlé de Vittel. La rencontre de négociation avec la direction qui a annoncé un PSE avec 171 licenciements s'est déroulée dans une usine à l'arrêt en soutien aux représentants du personnel qui exigent depuis le début du conflit une solution sans départs contraints.

Cette demande est légitimée par le fait que les motifs ayant amené ce PSE sont totalement imputables à Nestlé :

1. la décision d'arrêter les ventes de Vittel en Allemagne suite à un mauvais choix de partenaire commercial ;
2. une gestion désastreuse de la ressource Hépar amenant la décision administrative d'arrêter 60% du puisage.

La direction, qui reste bloquée sur une solution à plus de 150 licenciements, a dû communiquer, sous la pression de l'intersyndicale, l'enveloppe financière prévue pour son projet.

Ceci a permis aux représentants du personnel d'exposer une contre-proposition engendrant un potentiel de 151 salariés éligibles à un Congé de Fin de Carrière, basé sur une entrée dans le dispositif au plus tard le 01/01/2024 et avec une entrée en retraite au plus tard le 01/01/2033. Cette revendication n'engendrera aucun départ contraint, ce qui restera toujours l'objectif de l'intersyndicale.

La direction a reconnu que cette proposition était solide et a demandé du temps pour l'analyser.

La prochaine réunion sera décisive puisque la direction devra apporter sa réponse à la contre-proposition de l'intersyndicale.

La CFDT Agri-Agro soutient l'action professionnelle et responsable des représentants de ce site qui ont toute légitimité pour exiger du 1<sup>er</sup> groupe agroalimentaire mondial une gestion juste de ce PSE dont elle porte la responsabilité.

*Fait à Paris, le 22 septembre 2023*

Contacts :  
**Christophe Kauffmann**, Secrétaire fédéral : 06.70.51.96.24  
Presse : 06.89.04.25.27